

PROCES VERVAL PEDAGOGIQUE
CONCOURS PLPA
SCIENCES ET TECHNIQUES DES AMENAGEMENT DE L'ESPACE

ADMISSION

Option B : aménagements forestiers

CONCOURS EXTERNE :

Epreuve à caractère professionnel professionnel sur dossier

- 4 catégories de candidats ont pu être identifiées.

1 - Personnes en situation maîtrisant parfaitement les savoirs techniques et scientifiques et possédant une bonne aptitude à la transmission des connaissances et à l'adaptation au public concerné par la catégorie PLPA.

2 - Personnes en situation d'enseignement en BTSA GF. Bonne maîtrise des savoirs mais manque d'adéquation au public PLPA.

3 - Candidats ayant un fort potentiel en communication mais qui ne possèdent pas les savoirs techniques nécessaires.

4 – Candidats témoignant d'une formation forestière insuffisante et manque d'aptitude pédagogique.

Epreuve orale à caractère scientifique et technique

- Plusieurs candidats n'ont pas de connaissances techniques et scientifiques suffisantes pour prétendre à l'enseignement dans l'option du concours choisie.

- Les notes les plus basses sont attribuées aux candidats ayant réalisé un exposé trop court, incomplet, avec trop peu de connaissances mobilisées.

CONCOURS INTERNE :

Epreuve à caractère professionnel professionnel sur dossier

Les dossiers présentés sont de niveau hétérogène. Certains sont très bons, d'autres moyens, quelques uns sont fictifs, créés pour la circonstance et sont mal appropriés.

Les prestations orales des candidats sont plus ou moins attractives, certains utilisent des supports pertinents, d'autres se contentent de lire leur document.

Quelques candidats ont des difficultés à prendre de la hauteur et à porter un regard critique sur leurs activités pédagogiques.

Certains candidats font preuve de beaucoup de conviction pédagogique et d'engagement dans le métier, d'autres ont été par contre beaucoup moins convaincants.

Epreuve orale à caractère scientifique et technique

- Une forte hétérogénéité des candidats liée à leur cursus scolaire et à leur expérience.
 - Certains ont une formation forestière et enseignent dans des formations adaptées, d'autres ont une formation universitaire générale et enseignent en STAV ou en aménagement, paysage et filières environnement. Ces derniers n'ont pu réussir l'épreuve en raison de leur manque de connaissances et d'expérience au regard de l'option.
 - Les connaissances scientifiques et techniques sont parfois affirmées, mais souvent non explicitées car limitées à une seule situation vécue. L'effort de recherche de données étayant l'argumentation est trop souvent limité.
 - L'heure de préparation de l'épreuve n'est pas mise à profit pour la production de supports qui sont la plupart du temps absents au moment de la prestation.
 - Manque d'investissement personnel dans la phase de communication avec le jury.
- Certains candidats ont su intégrer la transversalité des niveaux ciblés par l'épreuve.